

**COMPTES DE
L'EXERCICE**

2016



**DE LA
COMMUNE ET
BOURGEOISIE D'ISÉRABLES**

Convocation de l'assemblée bourgeoisiale

Les bourgeoises et bourgeois de la Bourgeoisie d'Isérables sont convoqués en assemblée bourgeoisiale,

le jeudi 22 juin 2017,

à 19h30 à la salle de gymnastique,

avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des procès-verbaux des assemblées bourgeoisiales du 15 décembre 2016 et du 23 mars 2017;
2. Présentation des comptes de l'exercice 2016 de la Bourgeoisie d'Isérables ;
3. Lecture du rapport de l'organe de contrôle et adoption des comptes;
4. Divers.

Conformément aux dispositions légales, le fascicule des comptes 2016 peut être consulté durant le délai légal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture au bureau communal.

L'Administration bourgeoisiale

Le billet de la bourgeoisie

Chères bourgeoises,
Chers bourgeois,

Vous êtes convoqués en assemblée bourgeoise le jeudi 22 juin 2017 avec comme point principal à l'ordre du jour, l'adoption des comptes proposés pour l'exercice 2016 de la Bourgeoisie d'Isérables.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement 2016 de la bourgeoisie boucle avec une marge d'autofinancement de CHF 18'399.76. Avec un total des amortissements de CHF 15'000.-, le compte 2016 se solde par une augmentation de la fortune nette de CHF 3'399.76.

Les charges de fonctionnement (sans les amortissements) atteignent CHF 93'647.30. Elles comprennent CHF 8'514.30 de frais administratifs et financiers (assurances, impôts, intérêts...); CHF 27'501.30 pour les entretiens des chalets d'alpage, du matériel, des installations, du réseau d'eau et des chemins de la Bourgeoisie et CHF 57'631.70 pour des entretiens sylvicoles (PRC Balavaux).

Les revenus de fonctionnement se montent en 2016 à CHF 112'047.06. Ils se composent pour l'essentiel d'une subvention communale sylvicole de CHF 20'000.-, de la contribution annuelle de Télénendaz de CHF 19'000.-, de la location des alpages bourgeoisiaux pour CHF 18'000.- et des subventions sylvicoles fédérales et cantonales. Ces subventions concernent le Projet Régional de Compensation (PRC) de Balavaux. Ce projet, qui redonne de l'espace au pâturage, est donc quasi intégralement financé par les subventions et n'impacte que très marginalement le fonctionnement de la Bourgeoisie.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Les montants investis en 2016, soit CHF 5'000.- concernent intégralement la mise en valeur du plus grand mélèze d'Europe situé sur l'alpage de Balavaux. Ce projet a été intégralement financé par les subventions et les aides privées (sponsoring).

DIVERS

L'enneigement technique de la majeure partie du secteur Tracouet-Prarions-Plan du Fou a été réalisé en automne 2016. Cela a grandement contribué à permettre la pratique du ski durant l'hiver 2016-2017 dans ce domaine important des 4 Vallées. Des travaux de remise en état du chantier doivent, bien sûr, être entrepris en 2017 afin de redonner au pâturage de Balavaux son cachet.

L'observatoire du changement climatique du Plan du Fou, baptisé « Les Larmes du Fou » a été réalisé et inauguré en 2016, sous le patronage de la commune.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux lors de notre assemblée bourgeoise, je vous adresse, chères bourgeoises et chers bourgeois, mes meilleurs sentiments.

Pour la bourgeoise d'Isérables

Régis Monnet
Président

Aperçu du compte administratif

Compte
2015Budget
2016Compte
2016

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- fr.	60'844.80	9'050.00	93'647.30
Revenus financiers	+ fr.	71'677.55	59'600.00	112'047.06
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	= fr.	10'832.75	50'550.00	18'399.76

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	10'832.75	50'550.00	18'399.76
Amortissements ordinaires	- fr.	10'619.60	21'000.00	15'000.00
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	-	-	-
Excédent de revenus	= fr.	213.15	29'550.00	3'399.76

Compte des investissements

Dépenses	+ fr.	30'920.60	45'000.00	-
Recettes	- fr.	45'300.00	10'000.00	-5'000.00
Investissements nets	= fr.	-	35'000.00	5'000.00
Investissements nets (négatifs)	= fr.	14'379.40	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	10'832.75	50'550.00	18'399.76
Investissements nets	- fr.	-	35'000.00	5'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	14'379.40	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	-	-	-
Excédent de financement	= fr.	25'212.15	15'550.00	13'399.76

Aperçu du bilan et du financement

Etat 31.12.2015

Etat 31.12.2016

Provenance des fonds

Emploi de fonds

	2'854'534.56	2'858'490.47	(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
1 Actif				
Patrimoine financier	186'983.56	200'939.47		
10 Disponibilités	86'647.06	120'639.72	-	33'992.66
11 Avoirs	24'789.75	24'773.75	16.00	-
12 Placements	10'001.00	10'001.00	-	-
13 Actifs transitoires	65'545.75	45'525.00	20'020.75	-
Patrimoine administratif	2'667'551.00	2'657'551.00		
14 Investissements propres	76'001.00	66'001.00		
15 Prêts et participations permanentes	2'591'550.00	2'591'550.00		
16 Subventions d'investissement	-	-		
17 Autres dépenses activables	-	-		
Financements spéciaux				
18 Avances aux financements spéciaux	-	-	-	-
Découvert				
19 Découvert du bilan	-	-		
2 Passif	2'854'534.56	2'858'490.47		
Engagement	283'323.31	283'879.46		
20 Engagements courants	255'781.51	259'105.71	3'324.20	-
21 Dettes à court terme	-	-	-	-
22 Dettes à moyen et à long terme	24'789.75	24'773.75	-	16.00
23 Engagements envers des entités particulières	-	-	-	-
24 Provisions	-	-	-	-
25 Passifs transitoires	2'752.05	-	-	2'752.05
Financements spéciaux				
28 Engagements envers les financements spéciaux	-	-	-	-
Fortune	2'571'211.25	2'574'611.01		
29 Fortune nette	2'571'211.25	2'574'611.01		
			13'399.76	-
			36'760.71	36'760.71

Excédent de financement du compte administratif
Insuffisance de financement du compte administratif

Compte de fonctionnement selon les tâches

Compte 2015

Budget 2016

Compte 2016

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	6'074.95	-	5'950.00	-	6'074.00	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	58'145.00	20'000.00	34'000.00	20'000.00	42'501.30	74'765.00
9 Finances et impôts	7'244.45	51'677.55	3'100.00	39'600.00	60'072.00	37'282.06
Total des charges et des revenus	71'464.40	71'677.55	43'050.00	59'600.00	108'647.30	112'047.06
Excédent de charges	213.15	-	16'550.00	-	3'399.76	-
Excédent de revenus						

Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2015

Budget 2016

Compte 2016

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	900.00					
31 Biens, services et marchandises	7'737.60		700.00		700.00	
32 Intérêts passifs	47'525.40		8'350.00		7'814.30	
33 Amortissements	10'619.60		-		27'501.30	
34 Parts à des contributions sans affectation	4'681.80		21'000.00		15'000.00	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	-		-		57'631.70	
36 Subventions accordées	-		-		-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Impôts		50'120.60				
41 Patentes et concessions		1'556.95				39'000.00
42 Revenus des biens						600.00
43 Contributions		20'000.00				
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation						20'000.00
45 Restitutions de collectivités publiques						
46 Subventions						
47 Subventions à redistribuer						
48 Prélèvements sur les financements spéciaux						
49 Imputations internes						
Total des charges et des revenus	71'464.40	71'677.55	30'050.00	59'600.00	108'647.30	112'047.06

Excédent de charges

Excédent de revenus

	213.15	-	29'550.00	-	3'399.76	-

Compte des investissements selon les tâches

Compte 2015

Budget 2016

Compte 2016

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	30'920.60	45'300.00	-	10'000.00	-	-5'000.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	30'920.60	45'300.00	-	10'000.00	-	-5'000.00
Excédent de dépenses	14'379.40	-	-	10'000.00	-	5'000.00
Excédent de recettes						

Compte des investissements selon les natures

Compte 2015

Budget 2016

Compte 2016

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	30'920.60					
52 Prêts et participations permanentes	-		45'000.00			
56 Subventions accordées	-					
57 Subventions redistribuées	-					
58 Autres dépenses activables	-					
60 Transferts au patrimoine financier	-					
61 Contributions de tiers						
62 Remboursement de prêts et participations permanentes						
63 Facturation à des tiers						
64 Remboursement de subventions acquises						
66 Subventions acquises		45'300.00		10'000.00		-5'000.00
67 Subventions à redistribuer						
Total des dépenses et des recettes	30'920.60	45'300.00	45'000.00	10'000.00	-	-5'000.00
Excédent de dépenses	14'379.40	-	-	35'000.00	-	5'000.00
Excédent de recettes						

BOURGOISIE D'ISERABLES
TABLEAU DES ACTIFS A AMORTIR COMPTES 2016

	Valeur comptable	Variations en 2016		Valeur à amortir au 31.12.2016	Taux en %	Amortissement en 2016	Valeur comptable au 31.12.2016
	au 31.12.2015	Augmentation	Diminution				
Actions Téléndaz	10'000.00			10'000.00	50	0.00	10'000.00
Bâtiments	26'000.00	6'000.00		32'000.00	10	4'000.00	28'000.00
Place de traite Tracouet	50'000.00			50'000.00	10	12'000.00	38'000.00
Mise en valeur méléze de Balavaux	1.00		1'000.00	-999.00	10	-1'000.00	1.00
	86'001.00	6'000.00		91'001.00		15'000.00	76'001.00

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2015	2016	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	invest. nég.	368.0%	invest. nég.

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2015	2016	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	15.1%	16.4%	15.9%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2015	2016	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	12.3%	18.5%	15.3%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2015	2016	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	12.5%	22.7%	17.4%

4. Endettement net par habitant (I4)	2015	2016	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	111	97	104

Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2015	2016	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	395.3%	253.4%	308.7%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles
assemblée bourgeoiale
Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d,e + art. 69bis et ter

Exercice comptable 2016

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial		Crédit complémentaire			Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement net	Organe compétant: décision du ----- Conseil Municipal	Assemblée Primaire	Montant	Conseil municipal décision du:				
	Néant									
Les compétences de l'AP se montent à 1'100'000										

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

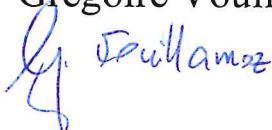
Certifié conforme par le Conseil bourgeoisial en date du 29 mai 2017

BOURGEOISIE D'ISERABLES

Le Président :
Régis Monnet



Le Secrétaire :
Grégoire Vouillamoz



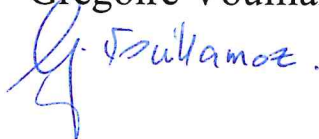
Les comptes 2016 ont été approuvés par l'assemblée bourgeoisiale en date du 22 juin 2017

BOURGEOISIE D'ISERABLES

Le Président :
Régis Monnet



Le Secrétaire :
Grégoire Vouillamoz



Comptabilité
Expertise
Fiscalité
Impôt
Management
Audit Révision

A l'assemblée primaire de la
Bourgeoisie d'Isérables
1914 Isérables

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS 2016

En exécution du mandat confié, et en application des articles 83 ss de la loi sur les communes du 5 février 2004 et des articles 72 ss de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004, nous avons effectué l'audit des **comptes annuels 2016** de la Bourgeoisie d'Isérables.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions légales, incombe au Conseil. Celle-ci comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre le conseil est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et aux recommandations de la profession. Sur la base de ces recommandations, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit de même que l'évaluation des risques relèvent du jugement de l'auditeur. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante pour former notre opinion. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes aux prescriptions légales et réglementaires.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions légales
- l'entretien final avec le Président de la Bourgeoisie a eu lieu
- l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme faible et a diminué durant l'année
- les compétences en matière financière sont respectées
- selon notre appréciation la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements

En conséquence, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Leytron, le 13 juin 2017 / NM

CEFIMA SA – Fiduciaire de Leytron


Nicolas MARTINET
Réviseur responsable


Patrice MARTINET

Convocation de l'assemblée primaire

L'assemblée primaire est convoquée pour,

**le jeudi 22 juin 2017, à 20h00,
à la salle de gymnastique.**

avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 15 décembre 2016;*
- 2. Présentation des comptes de l'exercice 2016 de la Municipalité d'Isérables;*
- 3. Lecture du rapport de l'organe de contrôle et adoption des comptes 2016 ;*
- 4. Règlement communal sur la gestion des déchets ;*
 - a) Présentation*
 - b) Adoption par l'assemblée primaire*
- 5. Divers.*

Conformément aux dispositions légales, les comptes ainsi que le règlement communal sur la gestion des déchets peuvent être consultés au greffe communal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture.

L'Administration Communale

Le billet de la municipalité

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Vous êtes convoqués en assemblée primaire le jeudi 22 juin 2017 avec comme point principal à l'ordre du jour, l'adoption des comptes proposés pour l'exercice 2016 de la municipalité d'Isérables.

Votre Conseil communal est toujours soucieux de limiter les frais de fonctionnement tout en rendant le meilleur service possible à l'ensemble des citoyens. Les comptes de fonctionnement 2016, dont les éléments principaux sont présentés ci-après, illustrent ce souci permanent d'efficacité.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE MUNICIPALE

▪ **Considérations générales**

Le compte de fonctionnement 2016 de la commune boucle avec une marge d'autofinancement de CHF 816'936.79. Elle est légèrement supérieure à la moyenne des marges d'autofinancement des 12 dernières années (CHF 753'700.-). Ce bon résultat s'explique par des dépenses maîtrisées et des recettes extraordinaires, notamment la vente du terrain communal à La Tzoumaz.

Avec un total des amortissements de CHF 737'606.15, le compte 2016 se solde par une augmentation de la fortune nette de CHF 79'330.64.

Pour les différents chapitres du compte de fonctionnement, on relève les éléments principaux suivants :

▪ **Administration générale**

Les charges nettes de fonctionnement de l'administration générale atteignent CHF 529'394.20 en 2016, contre CHF 474'412.35 en 2015. Cette augmentation de près de CHF 55'000.- est conforme au budget 2016 qui tenait compte d'importants travaux de mise en adéquation des bâtiments communaux avec l'OIBT (Ordonnance sur les Installations Basse Tension).

L'administration générale ne représente que 12.9 % du total des dépenses de fonctionnement du ménage communal.

▪ **Sécurité publique**

Avec un total net de charges de CHF 202'765.-, le chapitre de la sécurité publique a coûté environ CHF 3'000.- de moins qu'en 2015. Les charges de ce dicastère qui comprend essentiellement des services que nous partageons avec les communes voisines (PIDR, CSIB, AP2R,...) sont actuellement bien maîtrisées et représentent 4.9 % des dépenses communales.

▪ Enseignement et formation

Le coût net à charge de la commune pour l'enseignement et la formation s'élève à CHF 508'022.85 en 2016, ce qui représente 12.4 % des charges communales. L'essentiel de ces coûts est directement facturé par le canton. Pour 2016 on relèvera que des travaux d'entretien ont encore été réalisés dans les bâtiments scolaires pour un montant de CHF 52'730.80.

▪ Culture, loisirs et culte

Globalement les coûts de ce dicastère ont diminué en 2016 de 8.5 % par rapport à 2015 pour atteindre CHF 181'120.95, ce qui représente le 4.4 % des charges communales. Une partie importante de ces charges est constituée par les salaires pastoraux (CHF 67'887.60). Cette charge devrait toutefois diminuer durant les prochaines années du fait de la nouvelle répartition des frais dans l'ensemble du secteur pastoral.

Les luminaires du Stade des Combes ont été remplacés pour un montant d'environ CHF 20'000.-.

Les installations électriques de la buvette de la patinoire ont été mises en conformité avec l'OIBT pour un coût de CHF 3'500.-.

La fontaine du Câble (sur le chemin menant à Riddes) a été entièrement refaite pour CHF 9'497.-.

Les sociétés locales ont bénéficié d'environ CHF 15'000.- de subvention. Ce montant est appelé à être augmenté dans les prochains exercices, afin de mieux soutenir les animateurs de la vie culturelle et sportive de notre village.

▪ Santé

Les coûts de ce dicastère atteignent CHF 66'371.05 en 2016, en légère augmentation par rapport à 2015. Les dépenses liées à la santé ne représentent toutefois que le 1.6 % des charges de fonctionnement de l'ensemble de la commune.

▪ Prévoyance sociale

Pour 2016, le dicastère de la prévoyance sociale représente 7% des dépenses du ménage communal. Ce poste tend à augmenter depuis une dizaine d'année et atteint CHF 287'786.55 actuellement.

Les 2/3 des charges sont directement facturées par le canton et la commune n'a donc que peu de marge de manœuvre dans leur évolution.

La contribution communale pour les enfants jusqu'à l'âge de 15 ans révolus s'élève pour 2016 à CHF 71'100.—. Votre conseil communal souhaite maintenir cette aide non obligatoire afin d'encourager les familles à demeurer à Iséables.

▪ Trafic

Ce dicastère représente 23 % des charges communales, soit près de CHF 940'000.- de dépenses nettes. Pour 2016 ces charges sont pratiquement identiques à celles de 2015.

La participation communale à la réfection des routes cantonales s'est élevée à CHF 36'696.25 pour 2016.

Comme chaque année, des sommes importantes ont été utilisées pour l'entretien du réseau routier communal. Globalement ce poste a atteint près de CHF 213'500.- en 2016.

L'entretien du parc de véhicules et de machines a encore diminué en 2016 par rapport à 2015. Ceci montre que le choix du remplacement plutôt que de l'entretien des véhicules anciens s'avère payant et doit être poursuivi à l'avenir.

Un effort particulier a été consenti dans le domaine de l'éclairage public. Une partie du Chemin de la Montagne ainsi que le Chemin du Four ont ainsi été équipés en luminaires de dernière génération pour environ CHF 53'500.-.

▪ **Protection et aménagement de l'environnement**

Les coûts globaux de l'approvisionnement en eau potable en 2016 se montent à CHF 151'202.55. Les recettes du service des eaux atteignent CHF 123'714.40 et témoignent d'un manque de financement d'environ CHF 27'500.-. Ce déséquilibre diminue depuis plusieurs années mais devra encore être corrigé dans un proche avenir afin d'atteindre l'autofinancement légal.

Le coût du traitement des eaux usées est resté très stable en 2016 et se monte à CHF 114'327.50. Les recettes ont à nouveau légèrement augmenté et atteignent CHF 102'261.60. Ce service est donc actuellement pratiquement autofinancé.

Le traitement des déchets et des ordures induit CHF 193'897.40 de frais pour 2016, en légère diminution par rapport à 2015. Cette variation est due à la mise en service de la déchetterie intercommunale du Rosselin, dont le fonctionnement doit encore être optimisé.

Avec CHF 115'898.25 de recettes, le compte du traitement des déchets boucle avec un manque de financement de CHF 77'999.15, y compris CHF 44'000.- d'amortissement de la déchetterie du Rosselin. Vous serez appelé à vous prononcer sur le nouveau règlement relatif au traitement des déchets. La «taxe au sac» qui entrera en vigueur dans l'ensemble des communes du Valais au 1^{er} janvier 2018 devra en effet garantir l'autofinancement de ce service.

▪ **Economie publique**

En 2016, la microcentrale de turbinage du Arzay a engendré des ventes d'énergie pour plus de CHF 363'000.—, soit 4.4 % de moins qu'en 2015. Cette légère diminution est due aux conditions hydrologiques ainsi qu'aux travaux de construction du palier de turbinage du Pied du Mont qui ont nécessité des arrêts de la turbine.

A elle seule la microcentrale du Arzay a représenté 9 % de toutes les recettes de la commune d'Isérables.

▪ **Finances et impôts**

Les recettes fiscales ordinaires (impôt sur le revenu, sur la fortune, impôt foncier et sur le bénéfice des sociétés) sont restées stables en 2016 par rapport à 2015. Ces recettes se montent à CHF 2'379'103.99.

La vente du terrain à La Tzoumaz a été inscrite dans les comptes 2016 un montant net de CHF 202'847.45.

Le montant reçu du canton pour la péréquation financière atteint CHF 254'611.-, ce qui légèrement supérieur à 2015.

Les recettes effectives totales des impôts, de la péréquation financière et des gains sur la réalisation du patrimoine financier se montent pour 2016 à CHF 2'891'976.61.

INVESTISSEMENTS

Les dépenses brutes d'investissement se sont élevées à CHF 1'000'361.85 et les recettes d'investissement à CHF 223'755.70. Les dépenses nettes atteignent donc CHF 776'606.15 et ont intégralement été financées par la marge d'autofinancement dégagée.

Les investissements 2016 sont les suivants :

- La première partie des travaux d'aménagement de la place de jeux et de récréation a été réalisée pour un coût de CHF 106'076.35. Des recettes d'investissements de CHF 9'500.- sont à recevoir de la part du canton.
- La reprise par les communes du Cycle d'Orientation des 2 Rives (Chamoson, Leytron, Saillon, Riddes et Isérables) a été effectuée pour un montant de CHF 466'500.-.
- CHF 3'995.70 ont été versés au canton à titre de participation communale aux institutions sociales en faveur des handicapés.
- Un montant de CHF 5'000.- a été versé à l'OP à titre d'avance de frais sur l'achat du bâtiment de l'Alpina.
- La participation communale aux frais de construction des routes cantonales s'est élevée à CHF 16'502.65.
- Des travaux de goudronnage notamment ont été entrepris sur des tronçons de routes communales (Tsepet, Chemin de la Montagne) pour un montant de CHF 84'415.95.
- Le réseau de distribution d'eau potable a été remplacé dans les secteurs des Chenevires et de Teur. Un nouveau tronçon de conduite a également été mis en place en parallèle avec les travaux des canons à neige des Prarions. L'ensemble de ces travaux a coûté CHF 91'346.70.-. Des recettes d'investissement (taxes de raccordement et subventions cantonales) ont été perçues pour CHF 76'122.55.
- Un tronçon de conduites d'eaux usées a été mis en place lors des travaux du turbinage du Pied du Mont. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de CHF 62'967.30. Des taxes de raccordements d'égouts ont été encaissées à hauteur de CHF 6'043.-.
- Les ouvrages de protection contre les coulées de neige ont été complétés sur les hauts du village et des travaux de purge réalisés dans le tunnel des Crêteaux pour un total de CHF 27'082.60.-. Des subventions de CHF 18'700.- ont été enregistrées comme recettes d'investissement.
- Un montant de CHF 25'812.- a été investi dans l'aménagement des zones à construire (inventaire ISOS – Isérables 2025) alors que les comptes enregistrent CHF 1'326.65 de participation de tiers.
- Les routes agricoles hors remaniement (Sous Ville et Teur) ont engendré en 2016 des dépenses pour CHF 10'400.- et des recettes d'investissement de CHF 23'000.-. Ces travaux sont actuellement achevés et leurs coûts définitifs figureront dans les comptes 2017 de la municipalité.

- L'aménagement de l'observatoire climatique du Plan du Fou, baptisé « Les Larmes du Fou » a été réalisé pour un coût global de CHF 100'212.55 avec CHF 89'063.50 de recettes d'investissement.

L'endettement net de la commune, en diminution de CHF 40'330.64 s'élève à CHF 2'565'357.26 à la fin de l'année 2016, ce qui constitue un endettement mesuré. Si la marge d'autofinancement était maintenue et s'il n'était pas procédé à de nouveaux investissements, la dette communale pourrait être remboursée en moins de 5 ans. La dette nette par habitant s'élève à CHF 3'004.— pour 2016 alors qu'elle atteignait CHF 2'992.- en 2015. Cette très légère augmentation de la dette par habitant est directement liée à la baisse progressive de la population. Cette évolution négative du nombre d'habitants constitue, à n'en pas douter, le souci qui est au cœur de chacune des décisions de vos autorités communales.

Les autres indicateurs financiers présentés dans ce fascicule après les différents aperçus des comptes de fonctionnement et d'investissement montrent également une situation financière maîtrisée.

Comme déjà mentionné plus haut, l'Assemblée Primaire aura à se prononcer sur le règlement communal de gestion des déchets. **La taxe au sac, entrera en effet en vigueur pour l'ensemble du Valais romand dès le 1^{er} janvier 2018.** Ce nouveau règlement doit permettre d'assurer l'autofinancement de la gestion des déchets, conformément aux bases légales.

En préambule à l'assemblée, nous aurons le plaisir d'écouter Anne-Sophie Fioretto du bureau Pacte 3F. Elle portera à votre connaissance l'état d'avancement du projet Isérables 2025 et présentera également la toute nouvelle application mobile de la commune.

Je vous invite, chères concitoyennes, chers concitoyens, à participer très nombreux à cette assemblée primaire. En vous remerciant, au nom de toute l'équipe communale, pour votre fructueuse collaboration, je vous prie de recevoir, chères citoyennes, chers citoyens, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour la municipalité d'Isérables

Régis Monnet
Président

Aperçu du compte administratif

Compte
2015Budget
2016Compte
2016

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- fr.	3'237'602.35	3'525'170.00	3'362'357.16
Revenus financiers	+ fr.	4'151'015.86	3'919'200.00	4'179'293.95
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	= fr.	913'413.51	394'030.00	816'936.79

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	913'413.51	394'030.00	816'936.79
Amortissements ordinaires	- fr.	699'568.75	648'400.00	737'606.15
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	-	254'370.00	-
Excédent de revenus	= fr.	213'844.76	-	79'330.64

Compte des investissements

Dépenses	+ fr.	827'657.20	1'152'750.00	1'000'361.85
Recettes	- fr.	74'088.45	355'300.00	223'755.70
Investissements nets	= fr.	753'568.75	797'450.00	776'606.15
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	913'413.51	394'030.00	816'936.79
Investissements nets	- fr.	753'568.75	797'450.00	776'606.15
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	-	403'420.00	-
Excédent de financement	= fr.	159'844.76	-	40'330.64

Aperçu du bilan et du financement

Etat 31.12.2015 Etat 31.12.2016

	Etat 31.12.2015	Etat 31.12.2016	Provenance des fonds (diminution des actifs, augmentation des passifs)	Emploi de fonds (augmentation des actifs, diminution des passifs)
1 Actif	7'536'398.24	7'810'235.73		
Patrimoine financier	2'630'390.24	2'865'227.73		
10 Disponibilités	720'530.57	884'002.42	-	163'471.85
11 Avoirs	236'258.70	594'077.70	-	357'819.00
12 Placements	641'003.00	562'003.00	79'000.00	-
13 Actifs transitoires	1'032'597.97	825'144.61	207'453.36	-
Patrimoine administratif	4'906'008.00	4'945'008.00		
14 Investissements propres	4'906'008.00	4'945'008.00		
15 Prêts et participations permanentes	-	-		
16 Subventions d'investissement	-	-		
17 Autres dépenses activables	-	-		
Financements spéciaux	-	-		
18 Avances aux financements spéciaux	-	-		
Découvert	-	-		
19 Découvert du bilan	-	-		
2 Passif	7'536'398.24	7'810'235.73		
Engagement	5'236'078.14	5'430'584.99		
20 Engagements courants	-	-		
21 Dettes à court terme	-	-		
22 Dettes à moyen et à long terme	3'457'237.00	3'846'371.00	389'134.00	
23 Engagements envers des entités particulières	174'052.25	674'052.25	500'000.00	
24 Provisions	65'000.00	65'000.00	-	
25 Passifs transitoires	1'539'788.89	845'161.74	-	694'627.15
Financements spéciaux	-	-		
28 Engagements envers les financements spéciaux	-	-		
Fortune	2'300'320.10	2'379'650.74		
29 Fortune nette	2'300'320.10	2'379'650.74		
			40'330.64	
			1'215'918.00	1'215'918.00

Excédent de financement du compte administratif
Insuffisance de financement du compte administratif

Compte de fonctionnement selon les tâches

Compte 2015

Budget 2016

Compte 2016

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	499'787.35	25'375.00	549'000.00	23'500.00	559'444.45	30'050.25
1 Sécurité publique	225'365.00	19'836.90	210'150.00	28'500.00	221'944.70	19'179.70
2 Enseignement et formation	403'269.64	15'939.20	527'020.00	18'500.00	532'115.60	15'092.75
3 Culture, loisirs et culte	209'423.25	11'505.50	187'750.00	15'000.00	201'489.80	20'368.85
4 Santé	60'949.55	-	72'500.00	5'000.00	73'983.55	7'612.50
5 Prévoyance sociale	275'994.15	51'147.45	346'900.00	64'000.00	307'552.10	19'765.55
6 Trafic	1'100'298.00	189'943.80	1'026'000.00	271'000.00	1'090'514.66	150'985.55
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	749'288.15	404'644.80	820'900.00	356'500.00	660'039.40	360'115.65
8 Economie publique, yc services industriels	303'136.42	579'659.26	378'850.00	566'200.00	341'960.50	553'227.99
9 Finances et impôts	109'659.59	2'852'963.95	115'500.00	2'747'000.00	110'918.55	3'002'895.16
Total des charges et des revenus	3'937'171.10	4'151'015.86	4'234'570.00	4'095'200.00	4'099'963.31	4'179'293.95

Excédent de charges

Excédent de revenus

213'844.76

-

139'370.00

79'330.64

-

Compte des investissements selon les tâches

Compte 2015

Budget 2016

Compte 2016

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	80'705.40	10'500.00	600'000.00	20'000.00	572'626.35	9'500.00
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	4'420.15	-	3'500.00	-	8'995.70	-
6 Trafic	16'049.25	2'970.05	129'250.00	-	100'918.60	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	567'522.05	40'618.40	20'000.00	-	207'208.65	102'192.20
8 Economie publique, yc services industriels	158'960.35	20'000.00	400'000.00	335'300.00	110'612.55	112'063.50
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	827'657.20	74'088.45	1'152'750.00	355'300.00	1'000'361.85	223'755.70
Excédent de dépenses	-	753'568.75	-	797'450.00	-	776'606.15
Excédent de recettes	-	-	-	-	-	-

COMMUNE D'ISERABLES Tableau des actifs à amortir comptes 2016

	Valeur compt. au 31.12.2015	Investissements au 31.12.2015	Augmentation	Diminution	Investissements au 31.12.2016	Taux en %	Amort. cum. au 31.12.2015	Amort. 2016	Amort. cum. au 31.12.2016	Valeur compt. au 31.12.2016
Bâtiment administratif	6'000.00	680787.35	0.00	0.00	680787.35	10	674787.35	6'000.00	680787.35	0.00
Bâtiment industriel	169'000.00	686315.00	0.00	0.00	686315.00	10	517'315.00	25'000.00	542'315.00	144'000.00
Abri PC des Combes	63'000.00	705611.90	0.00	0.00	705611.90	10	642'611.90	9'000.00	651'611.90	54'000.00
Véhicule corps sapeurs-pompiers	1.00	56873.00	0.00	0.00	56873.00	40	56872.00	0.00	56872.00	1.00
Chauffage à distance (CAD)	82'000.00	767274.75	0.00	0.00	767274.75	10	685'274.75	20'000.00	705'274.75	62'000.00
Bâtiment d'école	145'000.00	1213747.80	0.00	0.00	1213747.80	5	1'068'747.80	8'000.00	1'076'747.80	137'000.00
Aménagements places publiques	0.00	0.00	106'076.35	9'500.00	96576.35	5	0.00	5'576.35	5'576.35	91'000.00
CO régional de Martigny	0.00	63035.80	0.00	0.00	63035.80	5	63035.80	0.00	63035.80	0.00
Reprise du CO de Leytron	0.00	0.00	466'550.00	0.00	466550.00	5	0.00	23'550.00	23'550.00	443'000.00
Terrain de football	27'000.00	467361.25	0.00	0.00	467361.25	10	440'361.25	16'000.00	456'361.25	11'000.00
Rénovation église St-Ihéodule	29'000.00	250000.00	0.00	0.00	250000.00	10	221'000.00	5'000.00	226'000.00	24'000.00
Aménag. Sportif Patinoire	67'000.00	402931.15	0.00	0.00	402931.15	10	335'931.15	10'000.00	345'931.15	57'000.00
Institutions handicapés sociales	0.00	18911.60	3'995.70	0.00	22907.30	10	18911.60	3'995.70	22'907.30	0.00
Maison des générations	0.00	0.00	5'000.00	0.00	5'000.00	10	0.00	5'000.00	5'000.00	0.00
Dépôt communal	113'000.00	221769.55	0.00	0.00	221769.55	10	108'769.55	19'000.00	127'769.55	94'000.00
Participation routes cantonales	60'000.00	206520.90	16'502.65	0.00	223023.55	10	146'520.90	56'502.65	203'023.55	20'000.00
Routes communales	949'000.00	3016307.85	84415.95	0.00	3100723.80	10	2'067'307.85	123415.95	2'190'723.80	910'000.00
Routes agricoles	14'000.00	367069.00	0.00	0.00	367069.00	10	353'069.00	7'000.00	360'069.00	7'000.00
Plaques & noms de rues & maisons	11'000.00	26632.05	0.00	0.00	26632.05	10	15'632.05	8'000.00	23'632.05	3'000.00
Eclairage public	11'000.00	97962.35	0.00	0.00	97962.35	10	86'962.35	6'000.00	92'962.35	5'000.00
Véhicule com. AEBI	1.00	81931.00	0.00	0.00	81931.00	40	81'930.00	0.00	81'930.00	1.00
Véhicule Toyota	1.00	43614.90	0.00	0.00	43614.90	40	43'613.90	0.00	43'613.90	1.00
Saleuse Portée TP	1.00	26900.00	0.00	0.00	26900.00	40	26'899.00	0.00	26'899.00	1.00
Chariot élévateur TP Neuwerth	1.00	19999.60	0.00	0.00	19999.60	40	19'998.60	0.00	19'998.60	1.00
Véhicule com. Ladog	1.00	137000.00	0.00	0.00	137000.00	40	136'999.00	0.00	136'999.00	1.00
Véhicule Subaru Forester	1.00	8000.00	0.00	0.00	8000.00	40	7'999.00	0.00	7'999.00	1.00
Pelle Takeuchi TB016A	1.00	22874.40	0.00	0.00	22874.40	40	22'873.40	0.00	22'873.40	1.00
Collecteurs d'eau usée	0.00	490874.15	62'967.30	6043.00	547'798.45	10	490'874.15	6'924.30	497'798.45	50'000.00
Digues de protection	240'000.00	1027941.00	27'082.65	18'700.00	1036323.65	10	787'941.00	30'382.65	818'323.65	218'000.00
Mensuration fédérale	10'000.00	114677.70	0.00	0.00	114677.70	10	104'677.70	5'000.00	109'677.70	5'000.00
Réseau d'eau potable	874'000.00	2934385.90	91'346.70	76'122.55	2949610.05	8	2'060'385.90	90'224.15	2'150'610.05	799'000.00
Déchetterie du Rosselin	396'000.00	440000.00	0.00	0.00	440000.00	10	44'000.00	44'000.00	88'000.00	352'000.00
Turbineage II	592'000.00	854410.60	0.00	0.00	854410.60	8	262'410.60	67'000.00	329'410.60	525'000.00
Actions La Beclvasse des eaux	100'000.00	100000.00	0.00	0.00	100000.00	0	0.00	0.00	0.00	100'000.00
PGEE	25'000.00	76877.80	0.00	0.00	76877.80	10	51'877.80	6'000.00	57'877.80	19'000.00
Zones à aménager	767'000.00	2400714.30	25812.00	1'326.65	2425199.65	10	1'633'714.30	94'485.35	1'728'199.65	697'000.00
Plate-forme panoramique	0.00	29023.60	0.00	0.00	29023.60	10	29'023.60	0.00	29'023.60	0.00
Route forestière	42'000.00	78883.05	0.00	0.00	78883.05	10	36'883.05	11'000.00	47'883.05	31'000.00
Aménagement étang Plan du Fou	0.00	0.00	100'212.55	89'063.50	11149.05	10	0.00	61'49.05	61'49.05	5'000.00
Aménagements agricoles	114'000.00	387817.70	10'400.00	23'000.00	375217.70	10	273'817.70	19'400.00	293'217.70	82'000.00
Total	4'906'008.00	18'525'037.00	1'000'361.85	223'755.70	19'301'643.15		13'619'029.00	737'406.15	14'356'435.15	4'945'008.00

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2015	2016	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	121.2%	105.2%	113.1%

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2015	2016	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	23.1%	20.3%	21.7%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2015	2016	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	12.5%	13.0%	12.7%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2015	2016	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	16.3%	14.4%	15.3%

4. Endettement net par habitant (I4)	2015	2016	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	2992	3004	2998

Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2015	2016	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	132.2%	135.2%	133.7%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

COMMUNE D'ISERABLES**Tableau des engagements hors bilan comptes 2016**

LIBELLE	MONTANT
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de l'Etat du VS (25%) achat tracteur Forcar	0.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de l'Etat du VS (25%) achat Félix	13'625.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de l'Etat du VS (25%) achat processeur	31'500.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de la banque Raiffeisen compte courant (25%) CHF 27'139.13	0.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de la banque Raiffeisen emprunt centre forestier (25%)	133'000.00
Cautionnement Prêt LIM Fondation Pro Aserablos	12'800.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de la Raiffeisen (25%) déchiqueteuse à bois	32'500.00
Cautionnement Emprunt La Bedjuasse des eaux SA	5'000'000.00
Total	5'223'425.00

Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles
assemblée primaire
Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d,e + art. 69bis et ter

Exercice comptable: 2016

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial		Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement net	Organe compétant: décision du	Montant	Conseil municipal décision du:	Montant	Assemblée Primaire décision du:				
	Néant										
Les compétences de l'AP se montent à 1'100'000											

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires

assemblée primaire

Ofinco, art. 69quater et quinquies

Exercice comptable 2016

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date d'information à l'assemblée primaire
	Néant				

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau

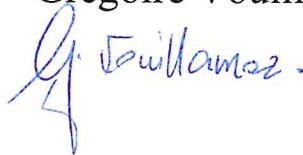
Certifié conforme par le Conseil communal en date du 29 mai 2017

COMMUNE D'ISERABLES

Le Président :
Régis Monnet



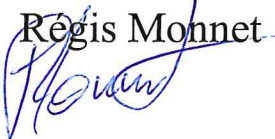
Le Secrétaire :
Grégoire Vouillamoz



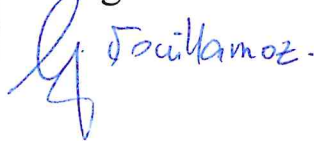
Les comptes 2016 ont été approuvés par l'assemblée primaire d'Isérables
en date du 22 juin 2017

COMMUNE D'ISERABLES

Le Président :
Régis Monnet



Le Secrétaire :
Grégoire Vouillamoz



Comptabilité
Expertise
Fiscalité
Impôt
Management
Audit Révision

A l'assemblée primaire de la
Commune d'Isérables
1914 Isérables

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS 2016

En exécution du mandat confié, et en application des articles 83 ss de la loi sur les communes du 5 février 2004 et des articles 72 ss de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004, nous avons effectué l'audit des **comptes annuels 2016** de la Commune d'Isérables.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions légales, incombe au Conseil. Celle-ci comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre le conseil est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et aux recommandations de la profession. Sur la base de ces recommandations, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit de même que l'évaluation des risques relèvent du jugement de l'auditeur. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante pour former notre opinion. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes aux prescriptions légales et réglementaires.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions légales
- l'entretien final avec le Président de la Commune a eu lieu
- l'endettement net de la Commune est considéré comme mesuré et a augmenté durant l'année
- les compétences en matière financière sont respectées
- selon notre appréciation la Commune est en mesure de faire face à ses engagements

En conséquence, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Leytron, le 13 juin 2017 / NM

CEFIMA SA – Fiduciaire de Leytron

Nicolas MARTINET
Réviseur responsable

Patrice MARTINET